

Fondation Pour l'Enfance

23 Place Victor Hugo
94270 KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Fondation Pour l'Enfance

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de la **Fondation Pour l'Enfance**.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Pour l'Enfance** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour la comptabilisation des opérations avec les fondations sous égide et les fonds dédiés étaient fidèlement exposées dans l'annexe à la page 8.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 mars 2026

Le commissaire aux comptes

EXPONENS



Stéphane CUZIN

Associé

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	9 672	9 672		
	Autres immobilisations incorporelles	3 233	2 386	847	693
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	3 261 448	1 451 742	1 809 706	1 910 739
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	12 157	7 580	4 577	6 460
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	585 300		585 300	1 100 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	107 812		107 812	119 817
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		3 979 621	1 471 380	2 508 241	3 137 710
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 057	17 028	17 028	5 000
	Créances reçues par legs ou donations	322 176		322 176	
	Autres créances	15 000		15 000	
	Charges constatées d'avance	2 333		2 333	1 805
	Valeurs mobilières de placement	3 362 054	36 072	3 325 982	2 819 158
	Instruments financiers et jetons détenus				850 000
	Disponibilités	1 469 768		1 469 768	871 689
TOTAL (III)		5 205 387	53 100	5 152 288	4 547 651
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	9 185 009	1 524 480	7 660 529	7 685 361

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	3 220 000	3 220 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation	595 162	595 162
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	137 710	137 710
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	498 132	249 784
	Excédent ou déficit de l'exercice	653 303	248 348
	Total des fonds propres (situation nette)	5 104 307	4 451 004
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
Total des fonds propres		5 104 307	4 451 004
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	907 476	1 100 000
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	7 800	3 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés des fondations abritées	1 469 465	1 973 955
Total des fonds reportés et dédiés		2 384 741	3 076 955
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	53 765	84 593
	Emprunts et dettes financières divers (2)	16 770	16 770
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 902	11 142
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	33 107	26 330
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	32 938	18 566
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		171 481	157 401
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		7 660 529	7 685 361
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		653 302,71	248 348,12
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		149 609	103 636
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	215 286	201 021
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	4 820	25 120
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 688 898	1 877 054
	Mécénats	91 000	52 997
	Legs, donations et assurances-vie	701 598	1 345 117
	Contributions financières	179 000	190 480
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		472
	Utilisations des fonds dédiés	1 042 493	555 452
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	54	
	Autres produits	57 120	53 158
Total des produits d'exploitation		3 980 270	4 300 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	304 430	288 987
	Aides financières	(2 730)	500
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 438	31 426
	Salaires	218 643	163 456
	Cotisations sociales	86 071	67 312
	Dotation aux amortissements et dépréciations	108 938	109 660
	Dotation aux provisions	17 028	
	Reports en fonds dédiés	542 803	1 933 616
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	2 155 845	1 543 607
Total des charges d'exploitation		3 464 467	4 138 564
RES ULTAT D'EXPLOITATION		515 803	162 308

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		515 803	162 308
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	11 819	15 205
	Autres intérêts et produits assimilés	23 784	106 604
	Reprises sur dépréciations et provisions	93 015	75 345
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	47 352	
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		175 970	197 154
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	36 072	93 015
	Intérêts et charges assimilées	2 399	18 098
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		38 470	111 113
RESULTAT FINANCIER		137 500	86 041
RESULTAT COURANT avant impôts		653 303	248 348
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		4 156 240	4 498 026
TOTAL DES CHARGES		3 502 937	4 249 678
EXCEDENT ou DEFICIT		653 303	248 348
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		123 177	35 000
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		123 177	35 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		123 177	35 000
Personnel bénévole			
TOTAL		123 177	35 000

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **7 660 529** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **4 156 240** euros
 - un total charges de **3 502 937** euros
 - dégage un résultat de **653 303** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Fondation Pour l'Enfance** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXES DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers, elle comporte des éléments d'information complémentaire aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Fondation.

Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

Annexe au Bilan

PRESENTATION DE LA FONDATION

Pionnière dans la défense des droits des enfants et la lutte contre les violences faites aux enfants, la Fondation pour l'Enfance agit activement depuis sa création pour venir en aide aux parents et aux enfants en difficulté ou en danger.

Malgré les avancées du système de protection de l'enfance, de nouvelles problématiques voient le jour, liées notamment aux nombreuses transformations sociétales et technologiques.

La Fondation pour l'Enfance détecte les risques émergents et soutient les réponses innovantes à fort impact social portées en propre, par des philanthropes ou des associations pour mieux protéger les enfants.

Nous intervenons donc sur des thématiques prioritaires dans le domaine de l'enfance en identifiant les risques en amont et en agissant principalement en prévention.

Nos programmes d'action prioritaires sont :

- la mise en place de projets de soutien à la parentalité
- la lutte contre les violences éducatives ordinaires
- la lutte contre la pédocriminalité
- la mise en place d'un usage numérique raisonné

Tous nos programmes sont construits avec :

- une/des action(s) de terrain
- des actions de sensibilisation/communication pour faire évoluer les comportements
- des objectifs de plaidoyer pour faire changer les lois et permettre des évolutions de pratiques

La fondation fonctionne avec 4.58 ETP et une stagiaire.

La fondation pour l'Enfance est une fondation abritante qui abrite aujourd'hui 23 fondations sous son égide.

Annexe au Bilan

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- 3 legs pour un montant global de 474 K€ ont été acceptés par le Conseil d'administration : ils n'ont pas été reçus sur l'exercice 2025 et ont donc été ajoutés aux fonds reportés.
- Suite à la cession de deux maisons sur l'exercice, les fonds reportés ont été repris à hauteur de 667K€.
- Des conventions de fondations abritées ont été arrêtées ou ont produit des effets pour la 1ère fois en 2025 avec les partenaires suivants :
 - Fondation Epanouis dont la mission est de s'engager à transformer la vie des familles touchées par le handicap, la maladie ou le deuil d'un enfant.
 - Fondation C'est Mon Rêve a pour mission de venir en aide aux enfants, orphelins, abandonnés ou sans soutien familial en France et dans le monde.
- Enfin, la Fondation SOS Village d'enfants n'est plus abritée par notre Fondation.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies dans le règlement 2018-06 du 05/12/2018 de l'autorité des normes comptables (ANC) tel qu'homologué par arrêté ministériel du 26/12/2016 et relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice

Annexe au Bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf pour les constructions réévaluées au 31 décembre 2018.

Fonds reportés et dédiés

En matière d'enregistrement des flux liés aux Fondations sous égide, aux Fonds reportés, dédiés et aux Fonds Internes, la Fondation applique les dispositions du règlement ANC N°2018-06. Les fonds collectés pour des Fondations abritées et des Fonds dédiés pour des projets définis non utilisés conformément à l'engagement pris à leur égard à la clôture de l'exercice sont inscrits à la clôture de l'exercice dans le poste Fonds dédiés.

F- ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de donation sauf les constructions qui sont évaluées à leur valeur actuelle estimée à la clôture de l'exercice.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle.

Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Constructions	25 & 50 ans	Linéaire
Installations, agencements	7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique	3 à 5 ans	Linéaire

Les frais d'acquisition des locaux ont été comptabilisés dans le prix d'acquisition.

Annexe au Bilan

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

➤ NOBIS

- La Fondation pour l'Enfance a cédé des parts pour 12 005€

➤ PLEIADE INVESTISSEMENT

- Donation au profit de la Fondation Charlotte de 250 actions de 401 € chacune
= 100 250 €.

CREANCES :

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition des VMP est constitué du prix d'achat.

Le portefeuille de la Fondation se décompose ainsi :

- Portefeuille titres : 2 887 782€

La Fondation a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commission et frais d'acte) liés au coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur probable de réalisation. A la clôture une moins-

Annexe au Bilan

value latente a été constatée sur le portefeuille titres. Elle a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 35 901 €.

Par ailleurs, les plus-values latentes dégagées mais non comptabilisées au 31/12/2025 s'élevaient à 772 175 € (contre 550 373 € au 31/12/2024).

C- PASSIF DU BILAN

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Ces provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC 2018-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRE DETTES :

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominal

D- AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS:

La rémunération des organe de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 7 598 € TTC au titre du contrôle légal exclusivement.

Annexe au Bilan

E- ENGAGEMENT HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES :

- Un emprunt de 390 000 € a été contracté le 15 janvier 2012 auprès de la banque HSBC pour l'acquisition des locaux -sis 80/94 bd de Reuilly 75012 Paris-, sur une durée de 15 ans, garanti par un privilège de prêteurs de deniers.

(PV du Conseil d'Administration du 27 septembre 2011)

Capital restant à rembourser au 31/12/25 : 53 765 €

ENGAGEMENT RECU :

- Un traité d'apport en numéraire de 50 000 € a été signé le 30 décembre 2024 avec Monsieur DONNADIEU pour versement en fonds propres de cette somme auprès de la Fondation DONNADIEU.

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE :

- Le bénévolat

Le bénévolat est pratiqué au sein de la Fondation : une procédure est en-cours d'élaboration afin de collecter les heures de chaque bénévole. Ce recensement devrait aboutir rapidement à une valorisation du bénévolat.

- Les prestations en nature

La Fondation a bénéficié de :

- 35 000 € net de taxes de prestations en nature relatifs à une diffusion gracieuse de la part de la société JC DECAUX.

- 75 277 € net de taxes de prestations en nature relatifs à une diffusion gracieuse de la part de la société IDS MEDIA.

- 12 000 € net de taxes de prestations en nature relatifs à une distribution de 1 000 coffrets d'écriture Plume de la part de la société CONVERTEO.

Les prestations en nature sont valorisées sur base du prix fourni par le donateur (attestation, devis, factures, factures proforma).

Annexe au Bilan

F- COMPTES EMPLOIS RESSOURCES

Principe d'établissement

La Fondation Pour l'Enfance a pour but de venir en aide moralement, matériellement et financièrement, directement et indirectement, aux personnes privées et aux œuvres qui assurent la protection de l'enfance et l'aide à la fonction parentale.

- En venant au soutien de structures, œuvrant dans le domaine de l'enfance
- En finançant tous travaux de recherche, d'études, campagnes de communication, et d'actions ou projets innovants entrant dans l'objet de la Fondation
- En créant des fondations sous égide intervenant sur les mêmes missions sociales

Les modalités d'élaboration de Compte Emplois Ressources requièrent une comptabilité analytique.

Les règles d'établissement

Les règles suivantes ont été retenues pour :

Les Emplois, on distingue :

- Missions sociales : Il s'agit des aides financières accordées aux fondations sous égide et à diverses associations pour des projets définis auxquelles on y ajoute des frais de masse salariale répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail.
- Frais de recherche de fonds : Il s'agit de frais de masse salariale répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail et de frais généraux clairement identifiables dans la comptabilité.
- Frais de fonctionnement : Il s'agit des charges propres à la structure dans la gestion de sa dotation initiale et de charges de gestion (masse salariale et frais généraux, réparties selon la méthode décrite ci-dessus).

Pour les Ressources, on distingue :

- Ressources collectées auprès du public : Ils sont composés des dons, legs, donations et

Annexe au Bilan

assurances-vie ainsi que du mécénat sans contrepartie. Les dons sont notamment composés des dons des fondations sous égide affectés à des projet définis. La "générosité publique" s'étend aux sociétés donatrices tant qu'il n'y ait pas de contrepartie.

- Subventions et autres concours publics : Il s'agit ici des subventions publiques et privées.
- Autres produits : Ils sont constitués des produits autres que les ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, et des subventions et autres concours publics. Ils comprennent ainsi notamment les produits financiers et les produits liés aux prestations de services.

Pour l'exercice 2025, la masse salariale et les frais généraux sont répartis de la manière suivante :

	Frais Généraux	Masse salariale	TOTAL
Missions sociales	148 015	215 708	363 723
Frais d'appel à la générosité du public	48 968	81 077	130 045
Frais de fonctionnement	263 599	11 184	274 783
TOTAL	460 582	307 969	768 551

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	12 536		2 033		1 664	12 904
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 536		2 033		1 664	12 904
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	3 156 525					3 156 525
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	101 453		3 470			104 923
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 244					2 244
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 241		672			9 913
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 269 463		4 142			3 273 605
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES		1 100 000		152 176		666 876	585 300
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	119 817				12 005	107 812
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	119 817				12 005	107 812
TOTAL		4 501 816		158 351		680 545	3 979 621

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	11 842	1 880	1 665	12 057
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 842	1 880	1 665	12 057
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 264 653	97 788		1 362 441
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	82 586	6 715		89 301
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 170	321		1 491
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 854	2 235		6 089
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 352 264	107 059		1 459 323
TOTAL		1 364 106	108 938	1 665	1 471 380

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	{ Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers		17 028		17 028
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	93 015	36 072	93 015	36 072
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	93 015	53 100	93 015	53 100
TOTAL GENERAL		93 015	53 100	93 015	53 100
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			17 028 36 072	93 015	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	34 057	34 057	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	15 000	15 000	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations	322 176	322 176	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	2 333	2 333	
TOTAL DES CREANCES		373 566	373 566	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	53 765	31 893	21 872	
	Emprunts et dettes financières divers	16 770	16 770		
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 902	34 902		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	9 405	9 405		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 452	21 452		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 250	2 250		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	32 938	32 938		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		171 481	149 609	21 872	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		30 828			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
Total des Produits à recevoir		152 879
Autres créances		152 879
Subvention ... recevoir	15 000	
Ints courus Federlux	136 169	
Int,r^ts courus ... recevoir	1 710	

Charges à payer

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
Total des Charges à payer		32 738
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>@Factures non parvenues</i>	3 214	3 214
Dettes fiscales et sociales <i>Dette prov/cong,s pay,s</i> <i>Notes de Frais</i> <i>Charges sociales/cong,s pay,s</i>	9 193 211 4 210	13 614
Autres dettes <i>@Charges ... payer</i>	15 909	15 909

Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2025
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Règlement ANC 2022-06								
Fonds propres sans droit de reprise	3 220 000							3 220 000
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation	595 162							595 162
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	137 710							137 710
Autres réserves								
Report à nouveau	249 784	248 348						498 132
Excédent ou déficit de l'exercice	248 348	(248 348)		653 303				653 303
Situation nette	4 451 004			653 303				5 104 307
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	4 451 004			653 303				5 104 307

Variation des Fonds Reportés

Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2025
--------------------------------------	--------	-------------	--------------------------------------

Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Legs Q.	60 000			60 000
Legs D.	1 040 000		666 876	373 124
Legs M.		120 000		120 000
Legs R/G		154 352		154 352
Legs C.		200 000		200 000
TOTAL	1 100 000	474 352	666 876	907 476

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds de réserve internationale	3 000					3 000	3 000
Fonds DDFIP SOMME		4 800				4 800	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
Fondations abritées	1 973 955	538 003	1 042 493	539 596		1 469 465	
TOTAL	1 976 355	542 803	1 042 493	539 596		1 477 265	3 000

--

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 333
Abonnement divers		2 333	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 333

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		1 193
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	509 074	1 343 924
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	666 876	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	666 876	
Total des produits	1 842 827	1 345 117
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	666 876	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	474 352	
Total des charges	1 141 228	
SOLDE	701 598	1 345 117

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics		4 800	20			4 820
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TOTAL		4 800	20			4 820

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	2 481 496	2 481 496	3 275 168	3 275 168
1-1 Cotisations sans contrepartie				
1-2 Dons, legs et mécénat	2 481 496	2 481 496	3 275 168	3 275 168
- Dons manuels non affectés	7 576	7 576	6 400	6 400
- Dons manuels affectés	1 681 322	1 681 322	1 870 654	1 870 654
- Legs, donations et assurances-vie	701 598	701 598	1 345 117	1 345 117
- Mécénat	91 000	91 000	52 997	52 997
1-3 Autres produits liés à la générosité du public		-		-
2 - Produits non liés à la générosité du public	534 416		570 769	
2-3 Contributions financières sans contrepartie	179 000		190 480	
2-4 Autres produits non liés à la générosité du public	355 416		380 289	
3 - Subventions et autres concours publics	4 820		25 120	
4- Reprises sur provisions et dépréciations	93 015		75 817	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 042 493	1 042 493	1 539 267	1 539 267
TOTAL	4 156 240	3 523 989	5 486 141	4 814 435
CHARGES PAR DESTINATION				
	EXERCICE N		EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - Missions sociales	2 516 838	2 519 568	1 986 393	1 700 126
1 - 1 Réalisées	2 519 568	2 519 568	1 986 393	1 700 126
- Versements à d'autres organismes	2 155 845	2 155 845	1 544 067	1 544 067
*- Frais liés aux actions en propre	363 723	363 723	442 326	156 059
Contributions financières en France	2 730		-	
Contributions financières à l'étranger	-		-	
2 - Frais de Recherche de Fonds	130 045	130 045	187 761	187 761
2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public	130 045	130 045	187 761	187 761
2 - 2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - Frais de Fonctionnement de l'organisme	151 213	11 184	48 893	10 850
Fonctionnement	137 630		19 945	
Salaires & charges	11 184	11 184	10 850	10 850
Charges financières	2 399		18 098	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	162 038		93 015	
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	542 803	542 803	2 921 730	2 921 730
TOTAL	3 502 937	3 203 600	5 237 793	4 820 468
EXCÉDENT OU DEFICIT	653 303	320 389	248 348	-6 033

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
1-1 Bénévolat	123 177	123 177	35 000	35 000
1-2 Prestations en nature				
1-3 Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en Nature				
3-1 Prestations en nature				
3-2 Dons en nature				
TOTAL	123 177	123 177	35 000	35 000
CHARGES PAR DESTINATION				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - Contributions volontaires liées à la Générosité du public				
1 - 1 Réalisées en France	123 177	123 177	35 000	35 000
1 - 2 Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions Volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL	123 177	123 177	35 000	35 000

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 519 568	1 700 126	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 481 496	3 275 168
1.1 Versement à d'autres organismes	2 519 568	1 700 126	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	2 155 845	1 544 067	1.2 Dons, legs et mécénats	2 481 496	3 275 168
- Frais liés aux actions en propre	363 723	156 059	- Dons manuels non affectés	7 576	6 400
- Contributions financières	0	0	- Dons manuels affectés	1 681 322	1 870 654
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donationset assurances-vie	701 598	1 345 117
- Contributions financières	0	0	- Mécénats	91 000	52 997
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	130 045	187 761	1.3 Autres ressources liées à la générosité publique		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	130 045	187 761			
2.2 frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 184	10 850			
Fonctionnement	-	-			
Salaires & charges	11 184	10 850			
Charges financières					
TOTAL DES EMPLOIS	2 660 797	1 898 738	TOTAL DES RESSOURCES	2 481 496	3 275 168
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES PROVISIONS & DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	542 803	2 921 730	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEUR	1 042 493	1 539 267
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	320 389	-6 033	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC		
TOTAL	3 523 989	4 814 435	TOTAL	3 523 989	4 814 435
Part des acquisition d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	386 233	392 266
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	320 389	-6 033
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			Investissements et déinvestissements financés par la générosité du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE	706 622	386 233

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
- Réalisées en France	123 177	35 000	- Bénévolat		
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature	123 177	35 000
			- Dons en nature		
2 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	123 177	35 000	TOTAL	123 177	35 000